

Résolution à l'occasion de la journée internationale des Roms – antitsiganisme en Europe et reconnaissance par l'Union européenne de la journée de commémoration du génocide des Roms durant la Seconde Guerre mondiale

2015/2615(RSP) - 15/04/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 554 voix pour, 13 contre et 44 abstentions, une résolution à l'occasion de la journée internationale des Roms - antitsiganisme en Europe et reconnaissance par l'Union européenne de la journée de commémoration du génocide des Roms durant la Seconde Guerre mondiale.

La résolution avait été déposée par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement a **reconnu solennellement le fait historique que constitue le génocide des Roms durant la Deuxième Guerre mondiale** et a invité les États membres à faire de même. Il a déclaré qu'une **journée européenne** devrait être dédiée à la commémoration des victimes du génocide des Roms durant la Deuxième Guerre mondiale et que cette journée devrait être proclamée «Journée européenne de commémoration de l'holocauste des Roms».

Les députés ont fait part de leur préoccupation face à la **montée de l'antitsiganisme**, qui se manifeste entre autres par des discours hostiles aux Roms et des agressions violentes commises en Europe, dont des homicides, **qui vont à l'encontre des normes et des valeurs de l'Union européenne** et constituent un obstacle majeur à l'intégration sociale des Roms et au respect plein et entier de leurs droits.

Soulignant la nécessité de **lutter contre l'antitsiganisme** à tous les niveaux et par tous les moyens, le Parlement a invité les États membres à :

- mettre en œuvre efficacement la [directive 2000/43/CE](#) du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique, afin de prévenir et d'éliminer toute discrimination à l'encontre des Roms, notamment en matière d'emploi, d'éducation et d'accès au logement;
- mettre en œuvre efficacement la [décision-cadre 2008/913/JAI](#) du Conseil sur la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal;
- **renforcer la lutte contre l'antitsiganisme dans le cadre de leurs stratégies nationales d'intégration des Roms**; à cet égard, les députés ont réclamé des mesures spécifiques sur les droits des femmes et l'intégration de l'égalité hommes-femmes et préconisé de faire des enfants une priorité lors de la mise en œuvre du cadre de l'Union pour les stratégies nationales d'intégration des Roms.

La Commission a pour sa part été invitée à contrôler et à évaluer efficacement le respect par les États membres des valeurs fondamentales de l'Union européenne.

Rappelant que **les Roms font partie intégrante de la culture et des valeurs de l'Europe**, le Parlement a encouragé les États membres de l'Union et les autres pays européens à aborder l'histoire des Roms en

menant un dialogue avec les citoyens et les jeunes en particulier, notamment au sujet du génocide des Roms durant la Deuxième guerre mondiale.